

La filière aviculture de chair des Pays de la Loire

Contexte et enjeux

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



Cette publication a été réalisée par Pascale LABZAE, chargée d'études au sein du Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Les principales sources statistiques mobilisées sont :

- au niveau régional : Agreste, CRCI,
- au niveau national et au-delà : Agreste, FranceAgriMer, ITAVI, SNA, WattAgNet.

Remarques importantes :

- Concernant la production, les données à l'échelle départementale ne sont plus disponibles depuis 2006.
- Concernant le nombre d'élevages, le seul chiffrage précis disponible est celui du recensement de l'agriculture datant de 2010.



5 Introduction

6 Le contexte de la filière

6 Un marché international porteur qui attire les pays émergents

11 Une filière française en pleine évolution

16 La filière régionale

16 Une production ligérienne diversifiée

18 Une filière très organisée

21 A l'amont : un tiers de la production française d'œufs à couver en Pays de la Loire

25 A l'aval : une forte restructuration du secteur abattage-transformation

29 Enjeux et perspectives de la filière régionale

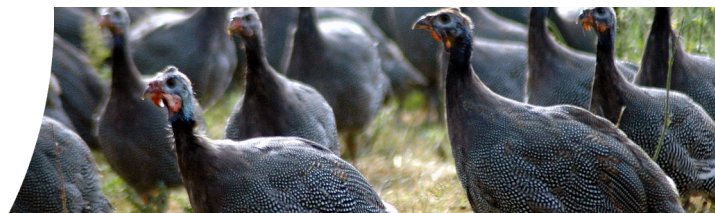
33 Conclusion



Le secteur de la volaille de chair est, une activité majeure en Pays de la Loire, tant par les volumes mis sur le marché que par les emplois générés tout au long de la filière.

La volaille française a traversé plusieurs périodes difficiles depuis vingt ans et, comparée à 1998, année de son plus haut niveau, la production a sensiblement diminué. Les difficultés du secteur trouvent leur origine dans la montée en puissance de concurrents sur le marché intérieur français ainsi que sur les marchés d'exportation. A cela, se sont ajoutées des crises sanitaires affectant de façon plus ou moins marquée la consommation intérieure et/ou les débouchés extérieurs. Le manque d'investissements dans les élevages et de modernisation des outils d'abattage et de transformation a réduit la compétitivité de la filière française face à des pays dont la production est plus récente et plus concurrentielle.

Cependant, depuis quelques années, une prise de conscience de la nécessité de se repositionner sur le marché intérieur a eu lieu. Des investissements sont en cours au niveau de la production comme au niveau de la transformation afin de renforcer la compétitivité de tous les maillons de la filière. Parallèlement, une forte restructuration du secteur s'est opérée au niveau de l'amont de la production (accoupage) comme au niveau de l'aval. Les entreprises leaders au niveau national, LDC et Terrena, ont leur siège en Pays de la Loire mais ont développé leur zone d'activité hors des frontières régionales notamment en Bretagne.



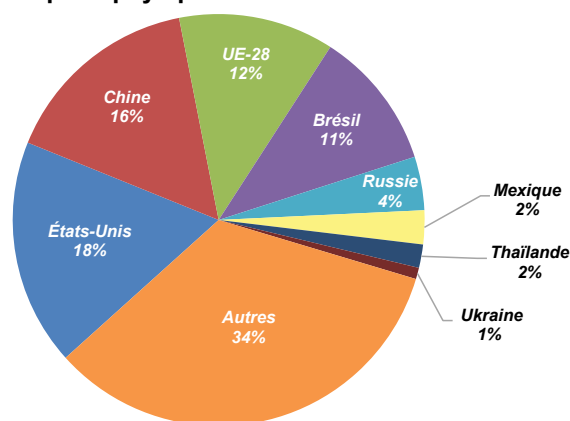
Un marché international porteur qui attire les pays émergents

La volaille première viande produite dans le monde

Après une vingtaine d'années de croissance continue, la volaille est devenue en 2017 la première viande produite et consommée dans le monde (118 Mt) devant la viande porcine (117 Mt), la viande bovine (70 Mt) et la viande ovine (14 Mt).

Les quatre principaux pays producteurs de volaille en 2017, les Etats-Unis (21 Mt), la Chine (19 Mt), l'Union européenne (15 Mt) et le Brésil (13 Mt), pèsent pour près de 60 % de la production mondiale.

Principaux pays producteurs de viande de volaille



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FAO-OCDE

Entre 2000 et 2017, production et consommation mondiales de volaille ont progressé au rythme moyen de 3,4 % par an. Cette hausse est due à l'accroissement de la population mondiale mais surtout à la croissance de la consommation individuelle de viande de volaille, elle-même portée par l'amélioration du niveau de vie, l'urbanisation grandissante, l'attrait d'une viande sans tabou religieux, et son faible prix relativement aux autres viandes.

Aucune entreprise européenne dans les dix premières firmes mondiales

La production est majoritairement réalisée par des firmes multinationales dont les plus importantes sont originaires des principaux pays producteurs. La plupart de ces leaders mondiaux sont des entreprises multi productions qui produisent aussi des viandes d'autres espèces (porcs, bovins), ou du lait ou ont une activité de commerce de grains.

Selon le classement effectué par WATTAgNet sur le nombre de têtes abattues, la première firme européenne est française, LDC, et spécialisée dans la volaille. Elle arrive en douzième position du classement mondial. Elle est suivie par Plukon, groupe néerlandais. La première entreprise italienne arrive en vingtième position et la première allemande en vingt-deuxième place.

Principaux groupes mondiaux producteurs de volaille de chair en 2017			
Rang	Groupe	Pays	Millions de têtes abattues
1	JBS SA	Brésil	3 500
2	Tyson Foods Inc	Etats-Unis	1 844
3	BRF	Brésil	1 724
4	New Hope Group	Chine	1 300
5	Wen's Food Group	Chine	807
6	CP Group	Thaïlande	685
7	Perdue Foods	Etats-Unis	683
8	Koch Foods Inc	Etats-Unis	624
9	Industrias Bachoco	Mexique	595
10	Sanderson Farms Inc	Etats-Unis	560
11	Arab Company for Livestock Dvpt	Arabie Saoudite	531
12	LDC	France	459
13	Plukon Food Group	Pays-Bas	426
14	Cargill	Etats-Unis	411
15	Suguna Foods	India	400
16	Doyoo Group	Chine	380
17	Sunner Development Co Ltd	Chine	380
18	Wayne Farms LLC	Etats-Unis	369
19	OSI Group	Etats-Unis	364
20	Agricola Italiana Alimentare	Italie	350
21	Gruppo Veronesi	Italie	350
22	PHW Group	Germany	350
23	Mountaire Farms Inc.	Etats-Unis	345
24	Japfa Ltd	Singapour	320
25	San Miguel Pure Foods	Philippines	320
26	2 Sisters Food Group	Royaume-Uni	317
27	MHP	Ukraine	312
28	Al Watania	Arabie Saoudite	300
29	Georges's Inc	Etats-unis	286
30	Foster Farms	Etats-Unis	282

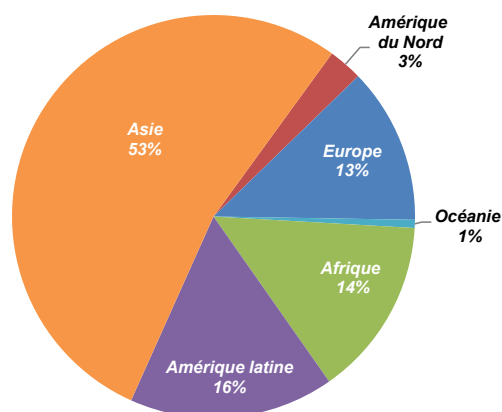
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : WATTAgNet

L'Asie, moteur des échanges mondiaux

Le commerce mondial a été multiplié par deux depuis 2000 et porte sur 13 Mt soit environ 11 % de la production mondiale. Les découpes de volailles représentent aujourd'hui plus de 75 % des volumes échangés.

Importations de viande de volaille par continent



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FAO-OCDE

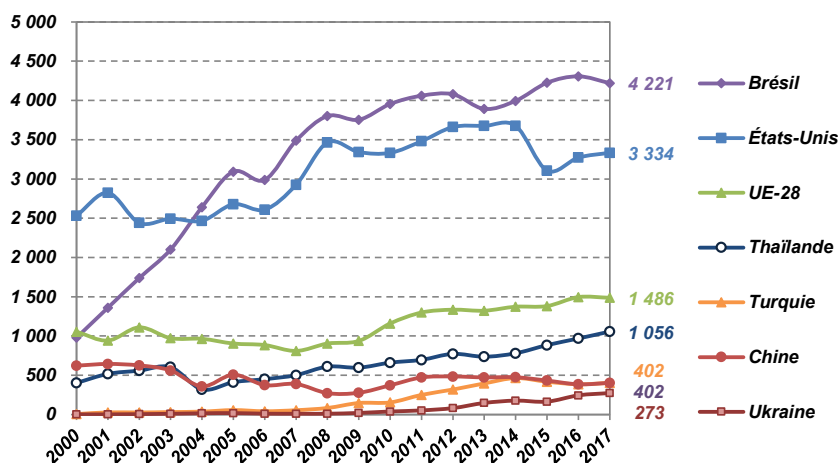
Avec plus de 50 % des volumes importés, l'Asie est la principale zone d'importation de viande de volaille.

Selon les perspectives de l'OCDE/FAO, les importations des pays asiatiques devraient se développer encore dans les dix prochaines années.

Un marché international redistribué

Depuis le début des années 2000, les échanges mondiaux ont connu des modifications dans la répartition des parts de marché entre les principaux exportateurs.

Principaux exportateurs de viande de volaille
(en 1 000 t pac)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FAO-OCDE

Les États-Unis (27 % des parts de marché en volume) ont perdu leur place de premier exportateur mondial face au Brésil (32 %), qui après avoir augmenté sa production pour la satisfaction de sa demande interne est devenu un exportateur de premier plan. Ces deux pays disposent d'avantages compétitifs certains :

- disponibilité locale de soja et de céréales,
- présence de leaders internationaux organisant de puissantes filières intégrées,
- réglementations sanitaires, environnementales et sociales peu contraignantes.

La Thaïlande (7 %) s'est imposée comme le quatrième exportateur mondial en volume mais le troisième en valeur (14 %).

Récemment, de nouveaux exportateurs sont apparus tels que la Turquie et l'Ukraine. La Turquie exporte principalement du poulet congelé à destination de ses voisins du Proche et du Moyen-Orient. L'Ukraine a d'abord exporté du poulet vers les républiques de l'ancienne URSS, puis a conquis des marchés au Proche et Moyen-Orient. Enfin, la conclusion d'un accord d'association lui a ouvert les portes du marché de l'UE.

UE : un solde commercial déficitaire

L'UE est, en volume, exportatrice nette de viande de volaille. Elle en a exporté 1,6 Mt en 2017 et importé un peu plus de 1 Mt. La tendance est à l'accroissement des exportations tandis que les importations sont stables. Cependant son solde extérieur en valeur est négatif car les produits importés sont plus onéreux que les produits exportés.

Comme les Etats-Unis, l'UE exporte majoritairement des produits de faible valeur qui sont peu consommés sur son marché intérieur : ailes et cous congelés à destination des pays africains, viandes séparées mécaniquement, poulet entier congelé. En revanche elle importe des produits préparés à base de filets, des volailles saumurées et des découpes congelées de plus forte valeur.

Sur les cinq dernières années, le Brésil a approvisionné l'UE à hauteur de 54 % de ses importations. Le deuxième fournisseur est la Thaïlande. La part du Brésil a tendance à diminuer par suite de contingents commerciaux à droits réduits accordés par l'UE à de nouveaux pays exportateurs (Ukraine notamment) et, plus récemment, en raison d'un scandale sanitaire ayant éclaté au Brésil qui a conduit l'UE à retirer l'agrément à l'export de plusieurs exportateurs brésiliens.

Le Brexit : une possible désorganisation du marché européen

Le Brexit est en cours de négociation. Ni la date (au plus tard le 31/10/2019), ni les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'UE ne sont encore connues.

En volaille, les principaux fournisseurs du Royaume-Uni, pays déficitaire, sont les Pays-Bas, la Pologne, l'Allemagne. La France n'arrive qu'en sixième position.

Dans le cas d'un « hard Brexit », la mise en place d'une frontière entre le Royaume-Uni et le reste de l'UE rendra plus difficiles les échanges :

- de la viande européenne initialement destinée au Royaume-Uni pourrait venir encombrer le marché européen,
- dans le cadre des négociations à l'OMC, l'UE a ouvert aux pays tiers des contingents d'importation. La réaffectation aux vingt-sept autres pays-membres, des volumes importés en Grande Bretagne dans le cadre de ces contingents, représente également un risque fort d'engorgement du marché européen,
- par ailleurs, après le Brexit, le Royaume-Uni pourra négocier des accords de libre-échange avec des pays tiers, Brésil et Thaïlande, ce qui pourrait être défavorable à l'importation de produits européens.

Dans le cas d'un « soft Brexit », en fonction des accords qui seront négociés entre l'UE et le Royaume-Uni, des viandes brésiliennes et thaïlandaises importées par le Royaume-Uni pourront plus ou moins facilement se retrouver sur le territoire de l'UE.

De nombreux accords internationaux encadrent les échanges de l'UE

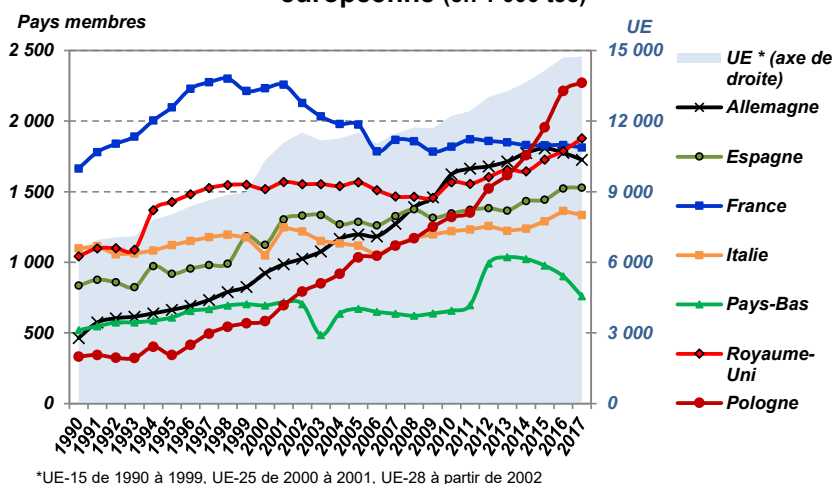
L'UE est liée par un grand nombre d'accords de libre-échange négociés dans un cadre multilatéral à l'OMC ou dans un cadre bilatéral. Les négociations multilatérales sont en panne depuis plusieurs années ce qui conduit à la multiplication d'accords bilatéraux.

- Des contingents d'importations à droits réduits ont été accordés au Brésil et à la Thaïlande dans le cadre de l'OMC, à la suite des cycles de négociations et/ou de règlements de différends. Ils portent sur respectivement 440 000 t et 288 000 t de viandes de volaille (viandes salées, préparations cuites de poulet et préparations crues de dindes).
- L'accord d'association entre l'UE et l'Ukraine est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2016. Il prévoit un contingent de 20 000 t de viande de volaille congelées non découpées à droit nul et l'augmentation progressive de 16 000 t en 2016 à 20 000 t en 2020 d'un contingent d'importation de viandes de volaille fraîche, congelée, découpée, ou préparée. Au-delà de ces contingents un droit de douane s'applique.
 - Une faille dans l'accord d'association permet à l'Ukraine d'exporter sans limitation de volume et en franchise de droits, des morceaux de volaille de catégories non prévues lors des négociations de l'accord. Il s'agit de poitrines de volaille avec os des ailes, qui ne sont pas considérées comme des filets mais qui peuvent facilement, après une transformation minimale être commercialisées en tant que tels. Un accord devrait prochainement mettre fin à ces exportations litigieuses.
 - Les importations de viande ukrainienne dans l'UE sont ainsi passées de 46 000 t en 2005 à 83 000 t en 2017. En 2018 elles pourraient atteindre plus de 130 000 t.
- Entre le Mexique et l'UE, un premier accord global comportant un volet de libéralisation des échanges a été signé en 2000. Cet accord est remplacé en 2018 par un nouvel accord qui devra être approuvé par le Conseil européen et le Parlement européen, puis ratifié par les Parlements des Etats-membres et le Congrès mexicain, avant d'entrer en vigueur (en 2019 ou 2020). Pour la volaille, il prévoit :
 - la suppression des droits de douane sur la viande de volaille mexicaine entrant dans l'UE sauf pour le blanc de poulet pour lequel le Mexique aura un contingent à droit préférentiel de 10 000 t,
 - la suppression des droits de douane pour la viande de poulet mécaniquement désossée européenne entrant au Mexique et un contingent de 20 000 t en franchise de droit pour les cuisses de poulet.
- L'accord entre l'UE et le Canada (CETA), entré en application provisoirement en 2017 dans l'attente de sa ratification par les parlements nationaux, exclut explicitement les viandes de poulet et de dinde des engagements de libéralisation des échanges pris par les deux parties. Il est donc sans effet sur le marché des viandes de volaille.
- Entre l'UE et le Mercosur, un accord de libre-échange vient d'être conclu. Alors que les viandes brésiliennes sont déjà bien présentes en UE, un contingent supplémentaire d'importation de viande de volaille à droits nuls serait ouvert par l'UE. Il monterait progressivement en six ans à 180 000 t (90 000 t avec os et 90 000 t sans os). La ratification par les parlements des Etats-membres de l'UE est nécessaire avant la pleine application de cet accord.

La France en perte de vitesse dans l'UE

La production de volaille de l'UE-28 a augmenté de 28 % en dix ans (entre 2007 et 2017), au rythme de 2,5 % par an, soit un rythme sensiblement inférieur à celui de l'évolution de la production mondiale, pour atteindre 14,7 Mt en 2017.

Production de viande de volaille dans l'Union européenne (en 1 000 tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

Autour de cette évolution moyenne, les dynamiques de production ont été contrastées entre les différents Etats-membres de l'UE. Alors que dans l'UE-15, la croissance a été de +1,8 % par an, les nouveaux Etats-membres ont connu un développement rapide de leur production, en moyenne de 4,6 % par an sous l'impulsion de la Pologne.

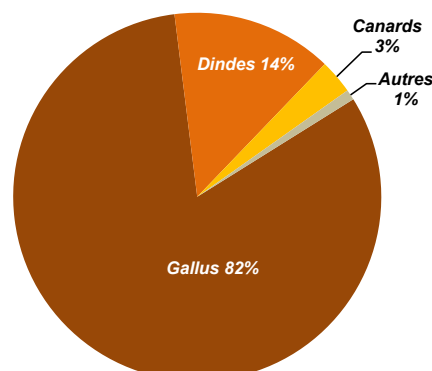
La France est le seul pays dont la production s'est repliée, au rythme de 0,3 % par an entre 2007 et 2017.

A l'opposé, la production polonaise a plus que doublé avec un accroissement de 7,3 % par an. Ce pays est devenu le premier pays producteur de viande de volaille de l'UE en 2015.

Le Royaume-Uni a accru sa production de 2,5 % par an et a ainsi pris en 2017 la place de deuxième producteur européen reléguant la France au troisième rang.

L'Allemagne a augmenté sa production de 3,1 % par an se plaçant au quatrième rang des pays producteurs.

Production européenne de volailles par espèce en 2017



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ITAVI

Les dynamiques de production ont aussi varié selon les espèces produites.

Entre 2007 et 2017, les abattages de poulet se sont accrus de 38 % alors qu'en dinde, ils régressaient de 9 %.

Aujourd'hui la production européenne de volaille est constituée à plus de 80 % de poulet.

La hausse de la production de poulet s'est observée dans tous les principaux pays producteurs de l'UE, parfois dans des proportions importantes : +36 % en Allemagne, +59 % en Belgique, et doublement en Pologne.

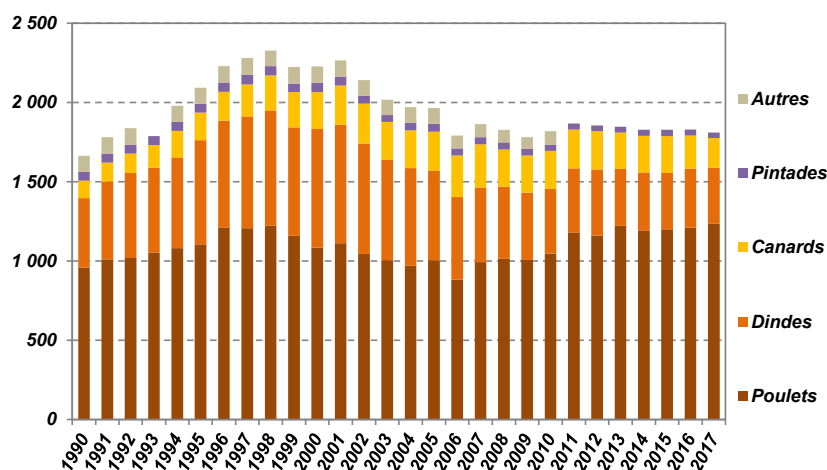
La diminution de la production de dinde est due en grande partie à la chute continue de la production française. A partir de 2009, les autres pays-membres ont soit stabilisé leur production de dinde (Pays-Bas, Italie), soit l'ont relancée (Pologne, Allemagne, Espagne). L'Allemagne est, depuis 2013, le premier producteur de dinde devant la France, tandis que la Pologne a conquis la troisième place devant l'Italie.

Une production de poulet inférieure à la consommation

Depuis son point le plus haut en 1998, la production française de volaille a reculé de 22 % pour s'établir à 1,813 Mt en 2017. Les principales raisons de ce déclin sont la baisse de la production de dindes et celle de la production de poulet pour le grand export.

A partir de 2007, la production de poulet a progressivement retrouvé le niveau de 1998. En revanche la production de dinde a été divisée par deux depuis 1998. De façon moins marquée, la production de pintade a aussi connu une baisse. La production de canard s'est maintenue jusqu'en 2015 mais en 2016 et 2017, les épidémies d'influenza aviaire dans le Sud-Ouest l'ont fait plonger.

Evolution de la production de viande de volaille par espèce en France (en 1 000 tec)

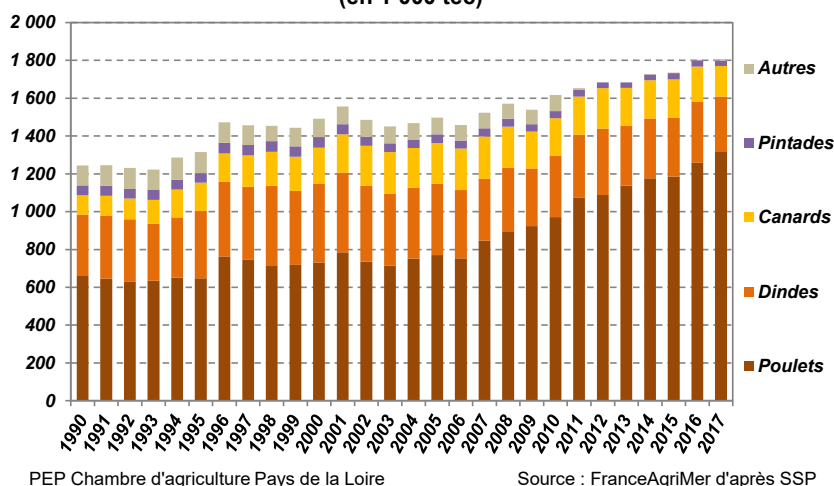


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer d'après SSP

Parallèlement, la volaille est devenue depuis 2011 la deuxième viande consommée en France derrière le porc et devant le bœuf. La consommation de viande de volaille a augmenté de 24 % depuis 1998 et atteint 1,807 Mt en 2017.

Evolution de la consommation de viande de volaille par espèce en France (en 1 000 tec)



Le bilan production/consommation apparait donc aujourd'hui tout juste équilibré.

Mais cet équilibre cache une situation déficitaire dans la principale viande de volaille consommée en France, le poulet. Selon Agreste la production intérieure de viande de poulet s'est établie à 1,163 Mt en 2017 alors que la consommation s'élevait à 1,267 Mt. C'est en effet cette espèce qui tire la consommation. Les autres espèces sont en perte de vitesse, affirmée pour la pintade et la dinde, conjoncturelle pour le canard par suite du manque d'offre en 2016 et 2017.

Un solde commercial qui se détériore

Sur les 29,4 kg de volaille consommés par habitant en France (estimation ITAVI), 70 % sont du poulet alors qu'en 1997, sa part n'était que de 52 %.

Cette augmentation de la consommation de poulet a été satisfaite par un recours croissant aux importations. Ainsi, en 2017, les importations (559 000 t) couvraient 42 % de la consommation. Elles sont constituées majoritairement de découpes fraîches et congelées et proviennent à 95 % des partenaires européens : Pologne, Belgique, Pays-Bas et Allemagne, qui ont développé leur filière avicole.

Les volumes importés se concentrent essentiellement dans la restauration hors domicile où plus de 80 % de la viande servie provient de l'étranger et dans les industries de préparation de plats cuisinés qui utilisent près de 70 % de filets importés.

L'objectif de la filière est de conquérir ces deux grands marchés afin de limiter la hausse des importations. Pour cela une réorientation de la production de poulet standard vers des animaux plus lourds, mieux adaptés à la découpe, est en cours.

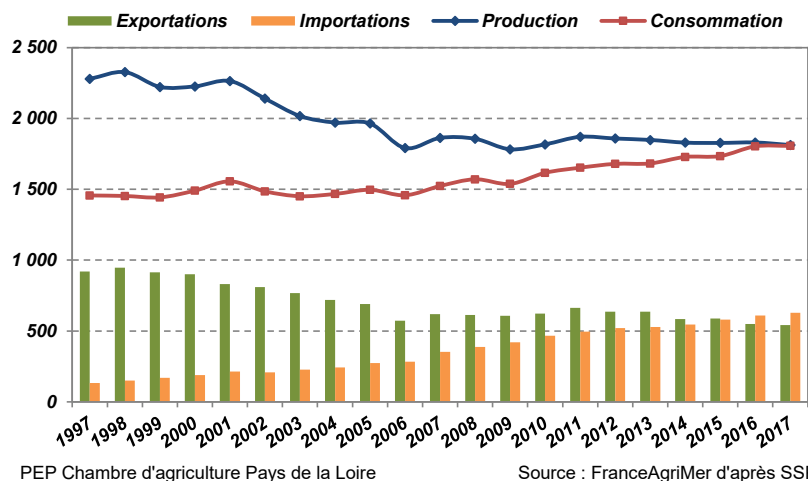
La filière poulet est celle qui a été le plus affectée par les importations croissantes de viande en France mais la tendance à la hausse du ratio importation/consommation s'est observée également dans les autres espèces.

Les importations de viande de volaille ont ainsi été multipliées par quatre entre 1998 et 2017, passant de 150 000 t à 629 000 t.

Les exportations de viande de volaille ont à l'inverse fortement diminué : de 948 000 t en 1998, elles sont tombées à 541 000 t en 2017.

Depuis l'entrée en vigueur des accords du GATT programmant la diminution des exportations subventionnées, la France a perdu des parts de marché sur les pays du Proche et du Moyen-Orient, au bénéfice du Brésil principalement.

Bilan français des viandes de volaille (en 1 000 tec)



Au fil des années, la filière poulet export développée dans les années 70 par les entreprises Doux et Tilly-Sabco a accumulé des difficultés.

La fin des restitutions en 2013 dans un contexte de forte concurrence avec le Brésil et le développement de la production chez le principal client de la France pour le poulet export, l'Arabie Saoudite a fortement diminué les performances à l'export de cette filière.

D'autre part, le développement de la production avicole dans l'UE a entraîné la diminution des exportations françaises vers les pays européens.

Négatif depuis 2014 en viande de poulet, le solde commercial reste positif en pintade, en canard et en dinde où il se dégrade toutefois fortement.

Les entreprises françaises se concentrent

Devenu très concurrentiel, avec des acteurs français en perte de vitesse sur leur propre marché, le secteur a dû rationaliser et moderniser ses outils pour entamer la reconquête des marchés. Cela a nécessité de lourds investissements mais également des rapprochements d'entreprises. De nombreuses évolutions ont eu lieu dans le secteur de la volaille ces dernières années. Parmi les quinze premiers groupes transformant des volailles de chair, classés selon leur chiffre d'affaires présents en 2013, quatre n'existent plus en 2017. Ils ont été liquidés ou repris par LDC.

En 2016, le chiffre d'affaires de l'industrie d'abattage-transformation de volailles s'est élevé à 6 754 millions d'euros. Les cinq premières entreprises réalisent les trois quarts de ce chiffre d'affaires.

Les principaux groupes volaillers français selon leur chiffre d'affaires

	Départ du siège	2013		2018	
		Rang	CA en M€	Rang	CA en M€
LDC	72	1	2,327	1	3,507
Terrena (Gastronome puis Galliance)	44	2	0,865	2	1,034
<i>Euralis Gastronomie (palmipèdes à foie gras)</i>	64	4	0,415	3	0,350
<i>MVVH -Delpeyrat (palmipèdes à foie gras)</i>	40	6	0,308	4	0,305
Moy Park France	62	10	0,183	5	0,242
Fermiers du Sud-Ouest	40	7	0,219	6	0,201
Ronsard (Triskalia)	56	8	0,212	7	0,182
Duc	89	9	0,201	8	0,180
Ernest Soulard	85	11	0,142	9	0,150
France Poultry (Al Munajem, ex-Doux)	29			10	0,140
Cargill Foods France	92	14	0,117	11	0,124
<i>Labeyrie</i>	40	15	0,106	12	0,118
Volailles Rémi Ramon	53	17	0,090	13	0,092
Savel	29	18	0,085	14	0,096
Éleveurs et Duchemann Grondin	974	24	0,490	15	0,073
<i>La Quercynoise (palmipèdes à foie gras)</i>	46	19	0,064	16	0,073
Doux	29	3	0,500	Repris par LDC (frais), Terrena (export) puis liquidé	
Glon volaille	56	5	0,347	Repris par LDC	
Tilly Sabco	29	13	0,121	Liquidé	
<i>Délices d'Auzan (palmipèdes à foie gras)</i>	32	12	0,123	Repris par CA Holding (Larnaudie)	
Agrial Volailles	53	16	0,094	Repris par LDC	

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire d'après filières avicoles

Les mouvements dans les entreprises

- La liquidation du pôle frais du groupe Doux en 2012. Cinq sites sur huit ont trouvé repreneur, dont notamment celui de Laval repris par LDC.
- L'alliance conclue en 2014 entre LDC, Glon et Sofiprotéol. LDC reprend les sites de production de Glon Sanders tandis que la filiale Huttepain Bouix de fabrication d'aliments du bétail de LDC est cédée à Glon Sanders.
- L'acquisition par LDC en 2016 des outils industriels volaille du groupe coopératif Agrial. LDC reprend ainsi notamment l'abattoir de Chailland en Mayenne.
- Le rachat, en 2016 également, du groupe Doux (pôle export et pôle élaborés) par Terrena,
- Toujours en 2016, le rachat par le groupe néerlandais Plukon de l'entreprise Duc en difficultés suite à l'influenza aviaire et la perte de marchés export,
- Puis en 2018, par suite de difficultés financières récurrentes liées à la diminution des marchés du Moyen-Orient, la cession par Terrena de l'entreprise Doux à un consortium constitué de LDC, Al Munajem (actionnaire saoudien et principal client du groupe), la coopérative bretonne Triskalia, Terrena, et la région Bretagne.
- L'activité export est reprise par le groupe saoudien (France Poultry). Dans ce cadre, l'usine de Chantonnay en Vendée est fermée.
- LDC reprend l'activité de produits élaborés et développera sur un nouveau site breton la production de PAI (produits alimentaires intermédiaires) destinés à l'industrie et à la restauration.



L'aviculture de chair, longtemps considérée comme une production complémentaire dans les exploitations régionales s'est, au fil des ans, hissée au rang de troisième production agricole de la région derrière le lait et la viande bovine.

Avec un produit de 907 millions d'euros en 2017, elle a ainsi contribué à hauteur de 16 % au chiffre d'affaires hors subventions de l'agriculture ligérienne.

Les Pays de la Loire sont la deuxième région avicole derrière la Bretagne avec près de 27 % de la production nationale de volaille de chair.

La région produit cinq fois plus de viande de volaille qu'elle n'en consomme. Une grande partie de la production est ainsi dirigée vers les autres régions, en particulier vers le bassin parisien tout proche. Une partie des volumes produits est également exportée.

Avec la fermeture de l'abattoir Doux de Chantonay et ainsi la disparition de la production de poulet export à destination de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe, la part exportée va se réduire sensiblement à partir de 2018.

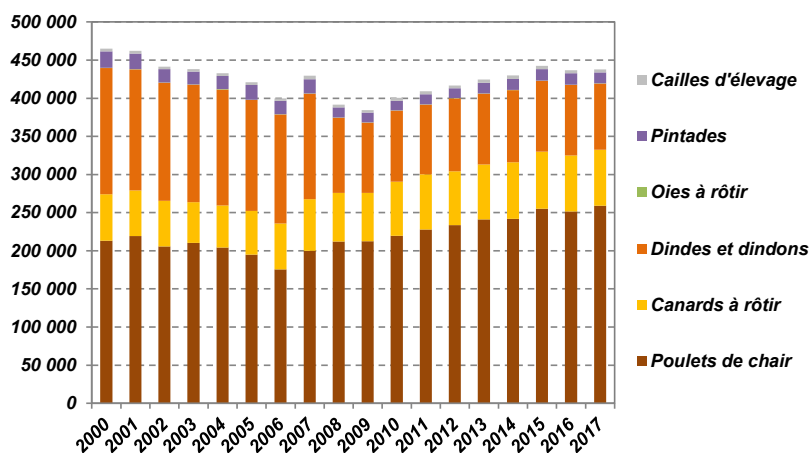
Une production ligérienne diversifiée

Une forte dynamique ligérienne

A l'instar de la production nationale, la production ligérienne a connu pendant une dizaine d'années, entre 1998 et 2008, une période d'érosion, liée à la perte de compétitivité dans un environnement devenu beaucoup plus concurrentiel.

Depuis 2010, elle s'est redressée, portée par le développement de la consommation de poulet et la volonté de la filière française de reconquérir son marché intérieur.

Production de viande de volailles de chair en Pays de la Loire (en tonnes)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Entre 2009 et 2017, si on ne compte que la volaille de chair (hors poules, coqs de réforme et palmipèdes à foie gras), la production s'est accrue de 14 % en région et de seulement 6 % en France.

Evolution de la production entre 2009 et 2017		
	Pays de la Loire	France
Poulet	22%	13%
Dinde	-6%	-10%
Canard à rôtir	16%	12%
Pintade	12%	-3%
Caille	17%	6%
Volailles de chair	14%	6%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Cette dynamique ligérienne a été soutenue par des efforts de rénovation, et de construction de bâtiments, appuyés par des aides publiques et des programmes d'aides des organisations de production (OP). La région présente ainsi depuis 2010 une dynamique positive du taux construction /disparition des bâtiments volailles de chair. La surface totale des bâtiments dédiés à l'aviculture de chair aurait progressé de 3,4 % entre 2010 et 2016 et atteindrait 5,5 millions de m². L'évolution nette de la surface de bâtiments est plus élevée en volailles Label Rouge (+5 %) qu'en volailles standard (+3 %).

Avec 438 000 t en 2017, la volaille de chair, première viande produite en Pays de la Loire, représente 45 % de l'ensemble des viandes ligériennes.

La production ligérienne a la particularité d'être très diversifiée. La région se place ainsi au premier rang pour les productions de canards à rôtir (63 % du volume national), pintade et caille (40 % du volume national).

Production ligérienne de volaille de chair en 2017		
(en tec)	tonnes	%/France
Poulets de chair	259 223	23%
Dindes et dindons	86 840	23%
Canards à rôtir	73 237	63%
Oies à rôtir	309	35%
Pintades	14 205	39%
Cailles d'élevage	4 016	41%
Ensemble volailles de chair	437 830	27%

Canards gras	19 756	21%
Coqs et poules de réforme	6 732	12%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Des élevages peu spécialisés

Le recensement agricole dénombrait 3 900 exploitations élevant des volailles de chair en Pays de la Loire en 2010. Aucune estimation de leur nombre n'a été réalisée depuis cette date.

La même année, seulement 2 365 exploitations étaient déclarées à la MSA comme ayant l'élevage de volailles comme activité principale. En 2017, ce nombre est de 2 255.

La Vendée et la Sarthe sont les départements les plus avicoles de la région avec une forte orientation pour les volailles Label en Sarthe et une grande diversité d'espèces produites en Vendée. Les exploitations avicoles restent peu spécialisées et combinent fréquemment un atelier volaille avec des cultures et/ou des bovins lait ou viande.

Une forte présence de l'aviculture sous Label Rouge et de l'aviculture biologique

L'aviculture de chair sous signe officiel de qualité est très représentée en Pays de la Loire, région phare pour ces productions.

En 2010, le Label Rouge, qui garantit un produit de qualité supérieure, concernait 1 130 exploitations soit près de 30 % des aviculteurs de chair. Parmi ces productions Label Rouge citons les volailles de Loué, les volailles d'Ancenis, les volailles du Maine, les volailles Duc de Mayenne, les Volailles de Vendée, les volailles de Challans

En 2015, 41 % des abattages de volailles Label Rouge français étaient effectués en Pays de la Loire.

La plupart des volailles Label Rouge bénéficient en outre d'une Indication géographique protégée (IGP) qui protège leur nom dans l'union européenne.

La production de volailles biologiques se développe. En 2017, selon l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, 216 exploitations détenant des volailles de chair biologique sont présentes dans la région avec une surface de bâtiments de 191 700 m², soit près de 3,6 % de la surface régionale. Le nombre d'exploitations avicoles biologiques a progressé de 47 % par rapport à 2010 et les surfaces de bâtiment ont été multipliées par 2,25. En 2017, 38 % des poulets de chair biologiques en France ont été élevés en Pays de la Loire.

Une vente en circuits courts en proximité des grandes villes

La production de volailles de ferme écoulées en circuits courts est traditionnelle dans la région. Ce mode de commercialisation se développe en proximité des grandes villes où une partie des consommateurs se détourne des produits industriels et recherche une assurance sur le mode de production des volailles ainsi qu'un lien avec le producteur.

Une filière très organisée

En France, la production de volailles de chair en filière longue est gérée par les OP qui sont l'interface entre les producteurs et les transformateurs.

Le rôle essentiel des organisations de production

L'OP établit les plannings d'élevage, encadre techniquement les éleveurs, assure le suivi sanitaire des élevages et se fait le relais, auprès des éleveurs, des demandes des abattoirs quant aux volumes et à la qualité de la production (calibres, exigences particulières). Pour assurer l'adéquation de la production à la demande, l'OP peut jouer, à court terme, sur la durée des vides sanitaires, et à moyen terme, sur les aides qu'elle octroie pour la rénovation des bâtiments ou l'installation de nouveaux bâtiments.

Au sein de l'OP, les éleveurs peuvent être structurés en groupement de producteurs. Le groupement représente les éleveurs auprès de l'OP, il négocie avec elle si besoin. Il peut mettre en place une caisse coups durs. Il n'existe pas de groupement de producteurs dans toutes les OP.

Une intégration verticale plus ou moins complète

L'OP est le plus souvent adossée à une usine de fabrication d'aliments du bétail :

- dans certains cas l'usine d'aliment du bétail ainsi que l'OP sont des structures appartenant à une entreprise de transformation (exemple : LDC). De plus en plus, cette dernière détient également le couvoir qui fournit les poussins à l'éleveur. Cette forme d'intégration est la plus complète, avec l'entreprise de transformation qui possède tous les maillons de la filière à l'exception de l'élevage. L'éleveur est propriétaire de ses bâtiments (exemple Ernest Soulard),
- dans d'autres cas, l'OP, là-aussi le plus souvent adossée à une usine d'aliment, passe un contrat avec l'éleveur mais est indépendante de l'entreprise de transformation (exemple : Agrial Volaille, Volinéo, Etablissements Michel). Elle négocie la fourniture des poussins avec les couvoirs, la production de volailles avec les éleveurs et la vente des volailles produites avec des entreprises de transformation. Elle peut travailler avec plusieurs entreprises d'aval.

Il existe également des OP qui sont des sections de coopératives polyvalentes (Agrial Volailles, Val'iance, Volinéo) et des organisations de producteurs indépendantes constituées en coopératives pour la seule production de volailles (CIAB, CAFEL).

Des OP nombreuses en Pays de la Loire

Un grand nombre d'OP exercent leur activité en Pays de la Loire. Elles peuvent avoir leur siège dans la région ou dans les départements limitrophes.

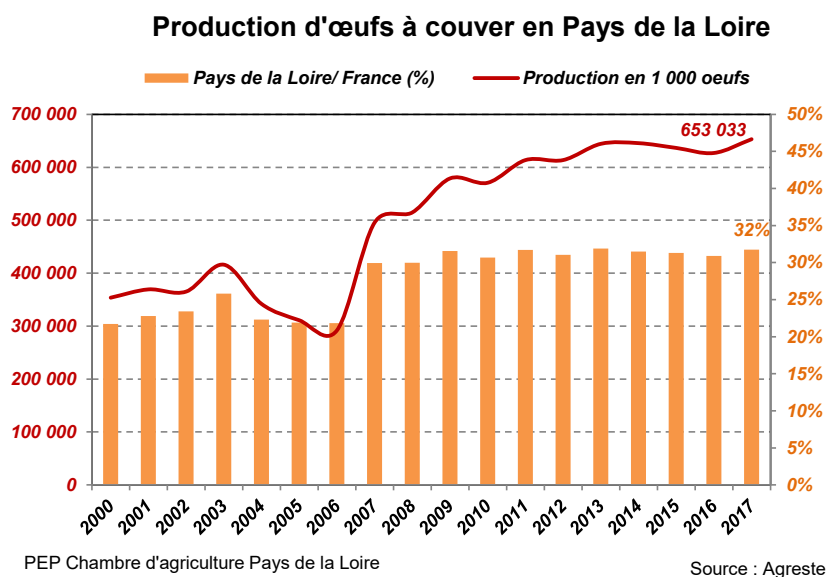
Organisations de production et groupements de producteurs ayant une activité volailles de chair en Pays de la Loire

Entreprise d'appartenance	Organisation de production	Groupe de producteurs	Dpt	Zone d'activité	Types de volailles produites	Partenaire aval
AGRIAL	Agrial Volailles		14	Normandie, Pays de la Loire, 79, 86	Volailles standards et fermières LR	Rémi Ramon, LDC
AVRIL	Sanders Ouest	GAEVOL	35	Pays de la Loire, Normandie, 35, 79, 37, 16, 28	Poulets, dindes, canards, pintades standards	LDC, Rémi Ramon
CAVAC	VOLINEO		85	85,49	Volailles standard, Bio et traditionnelles	Galliance, LDC, Thomas, Savic
	PRODAVI	PRODAVI	85	44, 49, 85	Canard de chair en PdL poulet en 79	Couthouis, Périody, Dupont, Soulard, Thomas
LDC	Huttepain aliments		72	Pays de la Loire, Bretagne, Loir et Cher	Poulets, dindes, pintades, canards standards et certifiés	LDC
	Huttepain aliments	Groupement des fermiers de la Vallée de la Braye	41	41,72	Poulets, dindes, pintades, canards standards et certifiés	LDC
	Alimab		72	72, 53, 49, 61	Poulets, dindes, canards	LDC
	Bellavol	Association des Aviculteurs du Centre Ouest (AACO)	79	44,49,85,79, 16	Poulets, dindes, canards de chair, canards à gaver et pintades standard et Bio	LDC
	Richard aliments (Avipro)		72	72,41,37	Poulets, dindes	LDC
	Cailles Robin		85	85	Cailles, pigeons, gibier	
Ets MICHEL	Ets Marcel BRAUD	Association des éleveurs BRAUD	44		Volailles Standard et Free Range, gibier	LDC, Rémi Ramon
	Ets MICHEL	Association des Eleveurs de Volailles des Bocages de l'Ouest (AEVBO)	35	Bretagne, Pays de la Loire, Normandie	Volailles Standard et Free Range, gibier	LDC, Rémi Ramon, Chevalier, Favreau (LDC), Keranna (LDC), Boscher volailles (LDC), VSM
SAVEL	SAVEL		22	Bretagne, Pays de la Loire, 79	Coquelets et pintades	SAVEL
TERRENA	Val'iance		79	Pays de la Loire, Bretagne, 79	poulets, dindes, canards	Galliance
	FERMIERS D'ANCENIS		44	44, 49, 85, 79, 35, 37, 41	Volailles fermières LR	Galliance Ancenis
	Ets BODIN		85	85, 79, 100 km autour de l'abattoir	Volailles Bio	BODIN
	CAFEL	CAFEL	72	72, 53, 49, 37, 41, 28, 61	Volailles fermières LR et Bio	LDC
	CAFO	CAFO	41	41, 28, 45, cantons limitrophes de 18, 61, 72, 89	Volailles fermières LR	Ronsard IdF (28) abattoir Sergent (41) Abattoir Laguillaumie (89) (hallal)
	CIAB	CIAB	85	85, 79, 49, 44	Volailles standard, LR et Bio	LDC, Elie Freslon (CIAB), SAVIC (CIAB)
	ELEVEURS DE CHALLANS	ELEVEURS DE CHALLANS	85	85, 79, 44, 49	Volailles fermières LR	Léon Dupont, Cailles Robin (LDC), Elie Freslon (CIAB), SAVIC (CIAB)
	ERNEST SOULARD		85	85	Canards de chair et gras	Ernest Soulard
	Association du POULET DE JANZE	Coopérative des FERMIERS DE JANZE	35	35, et cantons limitrophes	Volailles fermières LR et volailles Bio	SNV Château-Gontier (LDC)
	LES FERMES DU LOIR		41	Centre Val de Loire, Normandie, Ile de France, 53, 72, 60, 89	Volailles certifiées, Free range, hallal	La Ferme du Pizay (28)
	UNIVOM	SYPALM (DUC DE MAYENNE)	53	53, 72	Volailles fermières LR et volailles Bio pour Casino en 2019	Rémi Ramon, Sofral
	Volailles Bio de l'Ouest	Volailles Bio de l'Ouest	85	Pays de la Loire, 79, 35, 86, 41	Poulets, pintades, dindes, canettes	Elie Freslon

En Pays de la Loire, la sélection et l'accoupage sont extrêmement diversifiés avec recherche génétique et multiplication dans toutes les espèces : gallus de chair, de ponte, dinde, palmipèdes, pintades, cailles, pigeons, gibier. La région des Pays de la Loire est la seule région française présentant ces caractéristiques.

En 2017, un tiers de la production nationale d'œufs à couvrir (OAC) a été réalisé en Pays de la Loire.

Le secteur sélection-accoupage emploie plus de 2 000 personnes en Pays de la Loire.



Ce secteur est fortement exportateur avec, au niveau national, 28 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'export. Ainsi, 11 % des OAC d'espèce Gallus (poulets de chair et poules pondeuses), 26 % des OAC de canards et pintades, et 46 % des OAC de dindes sont exportés.

Les grands sélectionneurs mondiaux présents en Pays de la Loire

A l'exception de Cobb-Vantress du groupe Tyson (Etats-Unis), les grands groupes mondiaux exercent une activité de sélection de volailles de chair en Pays de la Loire :

- Erich Wesjohann avec AVIAGEN France à Beaucouzé en Maine-et-Loire spécialisé en sélection de poulet de chair,
- Groupe GRIMAUD avec GRIMAUD frères sélection à Sèvremoine en Maine-et-Loire spécialisé en sélection de palmipèdes et pigeons et GALOR à La Chapelle-Blain en Loire-Atlantique spécialisé en sélection de pintades,
- Hendrix Genetics avec HENDRIX TURKEY France pour la sélection de dinde et la SASSO (sélection avicole de la Sarthe et du Sud-Ouest) à Soullitré en Sarthe spécialisé en sélection de poulets colorés pour l'élevage Label Rouge et biologique,
- ORVIA avec GOURMAUD sélection à Montreverd en Vendée spécialisé dans la sélection de palmipèdes.

S'y ajoute le centre de sélection des cailles du groupe français leader de la production de volaille, LDC :

- Cailles ROBIN à Maché en Vendée spécialisé dans sélection de cailles japonaises.

Restructuration du secteur sélection-accouage

Au cours des quinze dernières années, des mouvements nombreux ont eu lieu dans les entreprises de sélection et d'accouage. Cette restructuration s'est traduite par un accroissement des capitaux étrangers dans ce secteur.

Concernant la sélection, deux facteurs principaux en sont à l'origine :

- la sélection avicole requiert des moyens importants pour la recherche-développement qui ne peuvent aujourd'hui être apportés que par de grands groupes spécialisés,
- les crises sanitaires ont fragilisé les entreprises. Ainsi en 2018, suite à la fermeture des frontières provoquée par la crise de l'influenza aviaire, Hubbard sélectionneur du groupe français Grimaud depuis 2005 a connu des difficultés dans ses ventes à l'international. Il a dû être cédé à Aviagen du groupe allemand EW. De même, la SASSO, dont les ventes s'effectuent principalement hors Union européenne, s'est adossée à Hendrix Genetics, qui détient maintenant 51 % de son capital, afin de pouvoir poursuivre ses programmes de recherche et son développement à l'international.

Aujourd'hui la sélection de poulet et de dinde est entièrement réalisée par des entreprises dont les capitaux sont majoritairement étrangers. La production française de poulet et de dinde est donc dépendante de ces entreprises étrangères.

Sélection et accouage, des liens étroits

Les sélectionneurs fournissent des grands parentaux aux couvoirs, qui multiplient les souches. Le secteur de l'accouage regroupe des entreprises qui appartiennent soit aux entreprises de sélection, soit à des entreprises d'aval de la filière ou soit qui sont indépendantes.

Leur objet est :

- la production de reproducteurs (de parentaux),
- la production d'œufs à couvrir (élevage de reproducteurs),
- la production de poussins, canetons, oisons, pintadeaux, dindonneaux d'un jour (mise en incubation des OAC).

Une entreprise d'accouage peut assurer l'ensemble de ces trois fonctions ou seulement une ou deux. Les fermes d'élevage des reproducteurs appartiennent à l'entreprise d'accouage ou à des éleveurs indépendants, fournisseurs des couvoirs.

L'accouage, une activité risquée qui s'est réorganisée

Comme la sélection, l'accouage nécessite des ressources financières importantes car le progrès technique impose fréquemment des investissements nouveaux.

Le secteur doit également financer des stocks importants sur la durée. En effet, il faut six mois entre la mise en place des reproducteurs et la production des animaux d'un jour qui seront ensuite élevés en volaille de chair. Ainsi, à chaque crise d'influenza aviaire, celle de 2006 puis celles de 2016 et 2017, le secteur a

fortement souffert de la perte de débouchés, sur le marché intérieur comme à l'exportation.

Par ailleurs, les entreprises indépendantes familiales, souvent fondées dans les années 50 à 70, ont vécu dans ces dernières années, ou, vivent actuellement, la période de fin d'activité de leurs dirigeants, qui éprouvent des difficultés à trouver des successeurs.

Il en résulte que le nombre de couvoirs indépendants en Pays de la Loire diminue. La restructuration revêt plusieurs aspects :

- le rachat d'entreprises d'accoupage familiales par des accouveurs plus importants. Ainsi en 2018, les couvoirs bretons Goasduff, et Josset (qui était aussi implanté en Pays de la Loire avec Avi-Loire) ont été rachetés par le groupe belgo-danois Belgrabroad-Danhatch, ainsi que le couvoir de saint Marcellin dans l'Isère,
- le rachat d'entreprises indépendantes d'accoupage par des sélectionneurs. Exemples : en 2013, Hendrix Genetics via sa filiale Caringa acquiert Grelier, puis en 2017 le couvoir du Pin Gauguet (44), alors indépendant. Fin 2018, Hendrix Genetics cède à Orvia ses couvoirs Caringa de Volnay (72) et du Pin Gauguet (44) à la suite au changement de main du sélectionneur Hubbard. Celui-ci a été cédé par le groupe Grimaud à Aviagen, concurrent de Hendrix. Les couvoirs Caringa commercialisaient des souches de poussins colorés Hubbard et Sasso et une souche de poussin conventionnels Cobb. Sans la commercialisation des souches Hubbard l'activité de Caringa devenait insuffisante. Avec cette reprise, Orvia diversifie et renforce son activité en poussins,
- le rachat de couvoirs par les entreprises d'aval afin de sécuriser leurs approvisionnements. Ainsi, LDC a repris en 2017, le couvoir Perrot en Bretagne, producteur de poussins d'un jour destinés à la production de poulets standard, certifiés et fermiers. Il a également repris les couvoirs bretons de la coopérative Triskalia et du groupe Doux en 2018.

Aujourd'hui, selon le président du syndicat national des accouveurs, les trois principaux opérateurs français, LDC, BD France, et Orvia se partagent plus de 50 % du marché français de l'accoupage.

Suite à sa puissante réorganisation opérée en 2018, le secteur de l'accoupage doit encore relever un certain nombre de défis aux premiers rangs desquels l'investissement, la recherche de marchés et la biosécurité.

L'activité sélection-accoupage en volailles de chair en Pays de la Loire

Groupe	Siège social du groupe	Entreprise	Département du siège social de l'entreprise	Sites en Pays de la Loire	Activité du site	
Groupe GRIMAUD	France -49	Grimaud Frères sélection	49	49450 Sèvremoine 53170 Meslay du Maine 85590 Les Epresses	Siège social-Sélection et couvoir palmipèdes Couvoir canetons Couvoir canetons Barbarie	
		Les Elevages de la Fronière	85	85500 Les Herbiers	Couvoir canetons	
		Galor	37	44670 La Chapelle Glain	Sélection de pintade	
		La Couvée	85	85220 Coex	Couvoir canetons	
ORVIA	France - 44	Orvia	44	44200 Nantes	Siège social	
		Couvoir de la Seigneurtière		44116 Vieillevigne	Couvoirs canetons barbarie, pékin, mulard et poussins standard	
		Couvoir de St Hilaire de Loulay		85600 St Hilaire de Loulay	Couvoir poussins standard	
		Couvoir du Louroux Béconnais (ex Anjou accoupage)		49370 Val d'Erdre Auxence	Couvoir poussins standard	
		Couvoir de Volnay		72440 Volnay	Couvoir poussins colorés (Label et Bio)	
		Couvoir de St Mars de Locquenay		72440 St Mars de Locquenay	Couvoir poussins standard	
		Couvoir de la Mésangère (ex Bréhéret)		49510 Beaupréau en Mauges	Couvoir canetons mulards, barbarie	
		France Canard		53203 Château-Gontier	Couvoir canetons mulard, barbarie, oies	
		Gourmaud sélection		85260 Montreverd	Sélection canards Pékin, Barbarie et oies	
HENDRIX GENETICS	Pays-Bas	Hendrix Genetics Turkey France	49	49290 Mauges sur Loire 49140 Rives du Loir en Anjou	Couvoir de dindes Sélection et couvoir de dindes	
		SASSO	40	72370 Soullitré	Sélection poussins colorés (Label et Bio)	
ERICH WESJOHANN GROUP	Allemagne	Aviagen France	49	49070 Beaucouzé	Siège social	
				49123 Champtocé sur Loire	Sélection poussins de chair standard	
BELGABROAD -DANHATCH	Belgique/ Danemark	Avi-Loire	44	44370 Loire Auxence	Couvoir poussins standard	
LDC	France - 72	Anateo (ex Couveo Triskalia)	44	44160 Pontchâteau	Couvoir canetons Barbarie	
		Cailles Robin	85	85190 Mâché	Sélection de cailles	
ERNEST SOULARD	France - 85		85	44140 Remouillé	Couvoir canetons Barbarie et mulard	
CAFEL	France - 72	SAFEL	72	72540 Loué	Couvoir poussins colorés	
Couvoirs indépendants	France - 85	Couvoir de l'Arceau	85	85500 Chambretau	Couvoir Perdrix- faisans	
	France - 85	EARL de la Friconnrière	85	85220 Appremont	Couvoir Gibiers	
	France - 85	Ets Daviet	85	85140 Les Essarts en Bocage	Couvoir poussins colorés et standard	
	France -49	Ets Goubaud	49	49600 Beaupréau en Mauges	Couvoir pintadeaux	
	France - 85	Gibovendée		85	85500 Chambretau	Sélection et couvoir de gibier
					44310 Saint Lumine de Coutais	Sélection et couvoir de gibier
	France - 49	La Faisanderie d'Anjou	49	49480 Verrières en Anjou	Couvoir faisans	
France - 85	L'Envol de Retz	44	44270 Machecoul St Même	Couvoir perdrix et faisans		

A l'aval : une forte restructuration du secteur abattage-transformation

Une industrie de premier plan

Les volumes abattus en Pays de la Loire sont supérieurs à la production des élevages ligériens : toutes volailles confondues (y compris palmipèdes, poules et coqs de réforme), en 2017, 530 000 t sont sorties des abattoirs pour une production de 464 300 t. Les outils d'abattage ligériens traitent plus d'animaux non originaires de la région que les abattoirs hors région ne traitent d'animaux ligériens.

La région est dotée d'un grand nombre d'abattoirs de volaille. Ainsi, une quarantaine d'outils d'abattage et de transformation de volaille de chair de plus de cinq salariés sont recensés. Ils emploient environ 8 500 salariés. Le secteur privé est prépondérant avec 80 % des établissements et 90 % des effectifs.

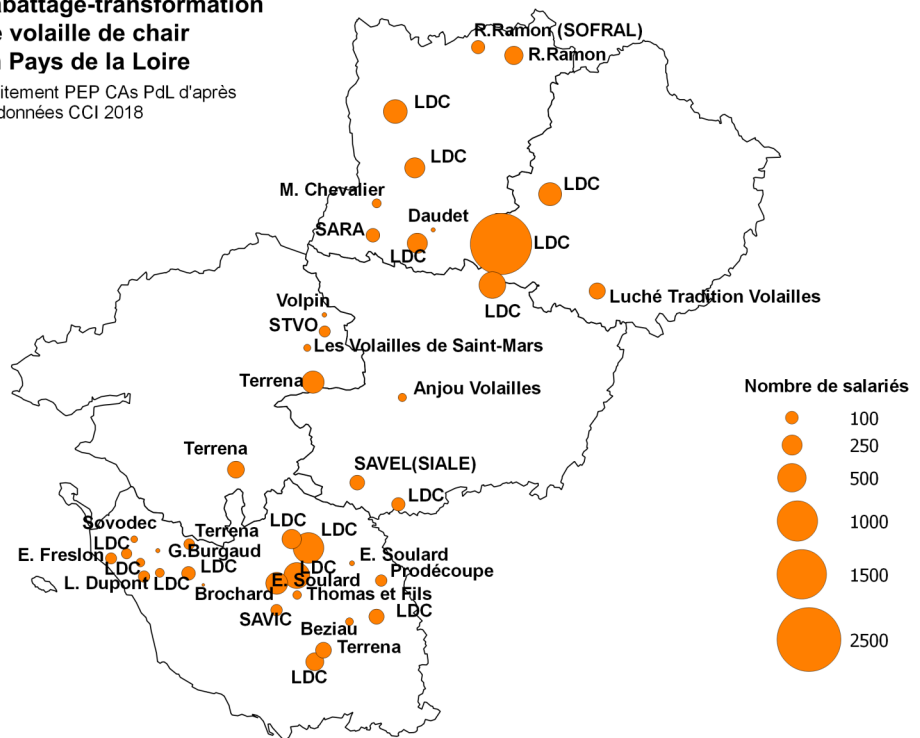
Les industries régionales de la viande de volaille concentrent 37 % du chiffre d'affaires national et près d'un tiers de la valeur ajoutée et des effectifs salariés nationaux du secteur.

Il existe également d'importants abattoirs en zone limitrophe de la région, en Deux-Sèvres et en Bretagne notamment.

Les centres de décision des entreprises implantées dans la région sont, pour 90 % des établissements et 95 % des salariés, situés en Pays de la Loire.

Outils d'abattage-transformation de volaille de chair en Pays de la Loire

Source : Traitement PEP CAs PdL d'après données CCI 2018



Un groupe leader et de nombreuses PME

En dix ans, le secteur avicole ligérien s'est fortement restructuré avec le groupe LDC s'imposant comme un acteur majeur de cette restructuration. Les restructurations de l'industrie ligérienne de la volaille sont intimement liées aux restructurations nationales.

En 2008, la coopérative bretonne Unicopa cède, après des années de difficultés, sa branche volaille à Terrena.

En 2009, LDC reprend l'entreprise vendéenne Arrivé, alors numéro 4 du secteur avec sa marque Maître Coq et ses productions Label Rouge St Sever et Auvergne.

En 2012, le pôle frais du groupe Doux est placé en liquidation judiciaire. Seuls cinq sites industriels seront repris, dont deux par le groupe LDC (Laval en Mayenne et Sérent en Bretagne).

En 2015, Terrena décide de fermer l'abattoir de dindes Gastronomes de Luché-Pringé dans la Sarthe. Cet outil est repris par le groupe Casino qui le transforme en atelier de conditionnement de découpes de dinde et de poulet à destination des magasins de ses enseignes Casino, Monoprix et Leader Price.

En 2016, LDC reprend, avec les outils industriels volaille d'Agrial, l'abattoir de Chailland en Mayenne. Le groupe Doux (pôle export et pôle élaborés) est racheté par Terrena.

En 2018, Terrena cède l'entreprise Doux à un consortium mené par LDC. L'abattoir de Chantonay en Vendée est fermé.

Par ailleurs LDC acquiert trois nouvelles entreprises : les abattoirs Marcel Favreau, Couthouis et Peridy en Vendée, spécialisés dans le canard de chair.

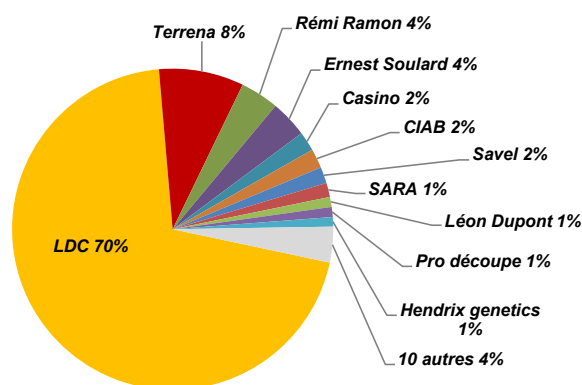
Aujourd'hui, le groupe LDC, numéro 1 de la volaille en France rassemble, dans dix-sept établissements, 70 % des effectifs salariés des industries des viandes de volaille de la région. Ce groupe est organisé en deux grands pôles d'activité : la volaille (avec les marques Le Gaulois, Maître Coq, Loué) et le traiteur (avec en particulier la marque Marie). Ce groupe a, en outre, une dimension internationale. Il est présent en Pologne et en Espagne.

Le deuxième acteur national, la coopérative Terrena, emploie 8 % des salariés ligériens du secteur dans quatre établissements. Parmi ses marques citons Père Dodu, Les fermiers d'Ancenis, Le Picoreur.

Le troisième acteur régional est l'entreprise Rémi Ramon, avec deux établissements dans la Mayenne et 4 % des salariés. LDC a fait, fin 2018, une offre d'achat de cette entreprise.

Les autres acteurs régionaux sont, pour la plupart, des PME de moins d'une centaine de salariés.

Industries des viandes de volaille en Pays de la Loire Répartition des effectifs salariés par acteur



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : CRCI

Etablissements d'abattage et /ou transformation de volailles en Pays de la Loire (de plus de 5 salariés)

Groupe	Dpt	Etablissement	Activité	Tranche d'effectif INSEE (en nb salariés)	Statut	Produits	Marques
CASINO	72	LUCHE TRADITION VOLAILLES	Conditionnement de découpes	100 à 199	privé	Découpes de poulets, dindes, standard, certifiés , bleu blanc cœur	Casino
CIAB	85	SAVIC	Abattage transformation volailles LR/Bio	50 à 99	coopératif	Volailles LR et Bio	Challans, Vendée, Bio de Challans
	85	VOLAILLES ELIE FRESLON	Abattage transformation volailles LR/Bio	50 à 99	coopératif	Volailles LR	Challans
Financière EMSALEM	44	LES VOLAILLES DE SAINT MARS	Abattage transformation volailles casher	20 à 49	privé	Volailles casher	
HENDRIX GENETICS	44	SOC TRANSFORMATION VOLAILLES OUEST	Transformation dinde repro	50 à 99	privé	Produits transformés de dinde	
LDC	49	CAILLES ROBIN	Abattage transformation caille et pigeonneaux	50 à 99	privé	Pigeonneaux, cailles, produits élaborés	Cailles Robin, Les Charmilles
	49	SAS GUILLET	Abattage transformation poulet, pintade	250 à 499	privé	Poulet, pintade ; RHD, PAI, commerce de détail, LDC Restauration	Guillet
	53	S N V Château-Gontier	Abattage transformation poulet et canard	250 à 499	privé	Canard, poulet, poule ; Janzé, certifié, Free range	
	53	S N V Laval	Abattage transformation poulet	250 à 499	privé	Poulets standard entiers et découpés	
	53	GALEO	Abattage transformation poulet	200 à 249	privé	Poulet et découpes de poulet	Le Vicomte, Le Campagnard, Bassecour d'Odile, Duc de Mayenne, Galistar
	72	LDC Sablé	Abattage transformation poulet, dinde, canard	2 000 à 4 999	privé	Poulet et canard standard, dinde standard et LR, charcuterie de volaille	Le Gaulois, Loué
	72	CAVOL LDC	Abattage transformation poulet LR	250 à 499	privé	Poulet Label Rouge et Bio	Loué
	72	LDC Sablé	Congélation	10 à 19	privé	Produits congelés de volaille	
	85	CAILLES ROBIN	Abattage transformation de caille et pigeonneaux	100 à 199	privé	Cailles, gibiers, produits élaborés, oeufs de cailles, pigeonneaux	
	85	MARCEL FAVREAU	Abattage transformation de canard Barbarie	20 à 49	privé	Canard entier et découpé	
	85	PERIDY SA	Abattage transformation de canard Barbarie	50 à 99	privé	Canard entier et découpé frais et congelé	
	85	SA CLAUDE COUTHOUIS	Abattage transformation de canard Barbarie	50 à 99	privé	Canard au sang	Canard du Marais, Canard Challandais (avec l'entreprise Burgaud)
	85	ARRIVE St Fulgent	Abattage transformation de poulet, dinde, canard	500 à 999	privé	Abattage et découpe de volailles	Maître coq
	85	ARRIVE Les Essarts en Bocage	Abattage transformation de poulet, dinde, canard	500 à 999	privé	Abattage et découpe de volailles	Maître coq
	85	ARRIVE Chavagne en Paillers	Transformation	200 à 249	privé	Produits élaborés à base de volailles	Maître coq
85	ARRIVE St Jean de Beugne	Transformation	200 à 249	privé	Produits élaborés à base de volailles	Maître coq	
85	S T A M POIRAUD	Découpe de dinde	100 à 199	privé	Découpe de dinde RHD		
REMI RAMON	53	STE FLECHARD RAYMOND ALLAIN LEBAILLY	Abattage transformation	100 à 199	privé	Volailles Label Rouge, standard entières et découpées, charcuterie de volaille	Duc de Mayenne, 3 châteaux, Rémi Ramon, Les Bouchées de Soleil
	53	LES VOLAILLES REMI RAMON	Abattage transformation	200 à 249	privé		

Etablissements d'abattage et /ou transformation de volailles en Pays de la Loire (de plus de 5 salariés)

Groupe	Dpt	Etablissement	Activité	Tranche d'effectif INSEE (en nb salariés)	Statut	Produits	Marques
SAVEL (famille LEON)	49	SOCIETE INDUSTRIELLE D ABATTAGE DU LEO	Abattage transformation pintade	100 à 199	privé	Pintade entière et découpée	P'tit Duc, Savel, Gaby Léon, MDD
SMV (29)	44	VOLPIN	Découpe de dinde	10 à 19	privé	Oroduits élaborés crus à base de dinde RHD et GMS	
TERRENA	44	GALLIANCE Falleron	Elaborés cuits	50 à 99	coopératif	Produits élaborés, plats cuisinés	Père Dodu, La Nouvelle Agriculture, Fermiers d'Ancenis
	44	GALLIANCE Le Bignon	Elaborés cuits	100 à 199	coopératif	Produits élaborés, plats cuisinés	
	44	GALLIANCE Ancenis	Abattage transformation	250 à 499	coopératif	Poulet	
	85	ETABLISSEMENTS BODIN ET FILS	Volaille Bio	100 à 199	coopératif	Volaille Bio	Bodin, Le Picoreur, Nature de France, Black
	85	ERNEST SOULARD Les Essarts en Bocage	Abattage transformation de canards	250 à 499	Privé	Canards maigres entiers, découpes de canards maigres et gras, foie gras, élaborés	Ernest Soulard
	85	ERNEST SOULARD Saint Paul en Pareds	Abattage transformation de canards	10 à 19	Privé		
	53	SA SARA	Abattage transformation poules coqs et pintades	100 à 199	privé	Poules, coqs et pintades entiers ou découpés standard et Bio	
	85	PRO DECOUPE	Transformation	50 à 99	privé		
	85	SAS DES VOLAILLES LEON DUPONT	Abattage transformation de canards	50 à 99	privé	Canard et canette de Barbarie, entiers et découpés standard et LR	Léon Dupont, Canette fermière de Challans, la canette du Père Léon
	53	SA CHEVALIER MAURICE	Abattage transformation de canards	20 à 49	privé	Canard frais entier ou découpé	
	85	ETS THOMAS ET FILS	Abattage transformation de poulets pintades canards	50 à 99	privé	Poulets, pintades canards entiers ou découpés	Thomas et fils
	49	ANJOU VOLAILLES	Transformation de dinde	20 à 49	privé	Découpes de dinde et élaborés	
	85	ETABLISSEMENTS BEZIAU	Découpe de dinde et autres volailles	20 à 49	privé	Découpes de dinde et autres volailles pour grossistes, RHD, industrie	
	85	SOVODEC	Découpe de volaille et petit gibier	20 à 49	privé		
	85	GERARD BURGAUD	Abattage transformation de canard Barbarie	10 à 19	privé	Canard challandais à destination des restaurateurs	
	53	DAUDET SARL	Abattage transformation toutes volailles	10 à 19	privé	Volailles traditionnelles et plats cuisinés de volaille	Le Gars Daudet
	85	SOVODEC	Découpe de volaille et petit gibier	6 à 9	privé		
	85	SARL ABATTOIR BROCHARD	Abattage transformation volailles gibier	6 à 9	privé		

Un marché d'abord national

Les débouchés des viandes de volailles produites en Pays de la Loire sont à 75 % nationaux. A ce titre, la filière régionale s'est engagée dans la stratégie de réponse aux attentes des consommateurs français : alimentation d'origine française, prise en compte du bien-être animal avec des bâtiments éclairés en lumière naturelle, diminution de la densité des animaux, présence de perchoirs et griffoirs adaptés, respect de l'environnement. Des contrats adaptés à ces objectifs sont passés entre les OP et les éleveurs. Ils devraient concerner un nombre croissant d'élevages au fil des ans. Ce sont par exemple Nature d'éleveurs pour LDC et La Nouvelle agriculture pour Terrena.

Un solde commercial régional excédentaire

En 2017, les entreprises régionales ont exporté 120 000 t de viande toutes volailles confondues¹, soit 26 % de la production, dont 40 000 t vers l'Arabie saoudite, première destination. Les autres destinations sont principalement européennes, Allemagne en tête. Ces exportations se sont élevées à 317 millions d'euros.

Les importations ligériennes, 42 300 t en 2017, sont, quant à elles, presque exclusivement d'origine européenne avec la Pologne, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Allemagne en tête, pour un montant total de 109 millions d'euros.

Le solde excédentaire s'affiche à 208 millions d'euros soit 23 % de la valeur de la production régionale.

Le solde commercial est cependant déficitaire avec quelques pays dont les principaux sont la Pologne, la Bulgarie, l'Espagne.

La fermeture de l'abattoir de Chantonay avec l'arrêt de la production de poulets congelés à destination de l'Arabie Saoudite, devrait, toutes choses égales par ailleurs diminuer ce solde d'environ 50 millions d'euros.

Enjeux et perspectives de la filière régionale

L'analyse SWOT pointe un certain nombre d'enjeux pour la filière au premier rang desquels, l'amélioration de sa compétitivité notamment dans l'industrie et dans la restauration hors domicile. Il s'agit également de répondre aux demandes sociétales des consommateurs (environnement, bien-être animal). Les gains de compétitivité doivent être recherchés à tous les niveaux de la filière y compris dans le secteur de l'accoupage car le prix du poussin est un facteur majeur de la reconquête du marché national.

¹ volailles de chair, palmipèdes à foie gras, coqs et poules de réforme

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Compétence des éleveurs • Complémentarité entre élevage et cultures • Nombreux emplois dans la filière • Production diversifiée avec une position de premier plan pour les « volailles secondaires» et le Label Rouge • Efforts de rénovation des bâtiments • Bonne dynamique construction de bâtiments en Label Rouge • Présence des entreprises leaders dans la région (centres décisionnels) • Forte restructuration des entreprises • Modernisation récente des outils d'abattage-transformation • Réorientation de l'offre de volailles vers les demandes de la RHD • Prise en compte des enjeux sociétaux (bien-être animal, mise en place de démarches particulières) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de compétitivité de la filière face aux concurrents européens et internationaux <ul style="list-style-type: none"> - Peu de spécialisation des élevages - Taille d'élevage inférieure - Réglementation contraignante - Peu de prise en compte de la demande de la RHD et de l'industrie de transformation - Retards d'investissements dans le secteur de l'accoupage par rapport aux concurrents étrangers • Bâtiments d'élevage anciens • Dynamique insuffisante de construction de bâtiments en volaille standard • Secteur de la sélection de poulet et de dinde entièrement aux mains de capitaux étrangers • Fragilisation des secteurs de l'accoupage et de la production de viande suite aux crises sanitaires (perte de débouchés) • Vieillesse des chefs d'entreprise dans l'accoupage • Approvisionnement en protéines principalement hors Union européenne
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation mondiale dynamique • Développement de la « consommation responsable » : bien-être animal, environnement, « manger local » • Restructuration récente du secteur de l'accoupage, avec des opérateurs ayant les capacités d'investir 	<ul style="list-style-type: none"> • Risque sanitaire permanent • Concentration de la sélection avicole mondiale aux mains de quelques groupes • Ralentissement de la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays émergents • Accords de libre-échange ou d'association (Ukraine, Mercosur) • Brexit sans accord avec report de volumes polonais et néerlandais destinés au Royaume-Uni sur le marché communautaire. Risque de réaffectation des contingents importés par le Royaume-Uni aux autres Etats-membres. • Baisse de la consommation de viande de volaille à domicile en particulier de poulets entiers • Montée du véganisme et baisse de la consommation de viande en France • Encadrement des promotions à 25 % des volumes en Label Rouge

Les engagements pris par la filière volaille de chair dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation fin 2017 ont pour objectif d'adapter la production aux attentes du marché tant en volailles standard qu'en volailles sous signes de qualité. Il est prévu :

- en volaille standard :
 - de reconquérir 10 % de parts de marché en dix ans, c'est-à-dire de réduire la part de volaille importée de 33 % aujourd'hui à 23 % dans dix ans. Il s'agit notamment de rendre les volailles françaises compétitives afin d'augmenter leur débouché dans les fabrications de produits élaborés et dans la restauration hors domicile,
 - d'ouvrir de nouveaux marchés à l'exportation et de développer l'exportation.

- en démarches de qualité :
 - d'augmenter la production de volailles biologiques de 50 % en cinq ans afin de répondre à une demande croissante de la part du consommateur,
 - d'augmenter la production de volaille Label Rouge de 15 %, et de développer la découpe et les volumes exportés en Label Rouge. Sur ce marché mature dominé par le poulet entier, la consommation ne peut être soutenue que par le développement de la découpe et une meilleure pénétration du secteur de la restauration hors domicile.
Dans ces productions de qualité, la région Pays de la Loire est bien placée, avec une certaine antériorité, des savoir-faire et des marques dynamiques pour répondre à ce défi.

Ce plan comporte un important volet investissements dans la filière qui concernera essentiellement les élevages : 2,3 milliards d'euros à l'échelle de la France pour construire et rénover les bâtiments, sur un total de 2,7 milliards d'euros d'investissements dans la filière en cinq ans. Dans ce cadre, les efforts de rénovation et de construction de bâtiments déjà entrepris en Pays de la Loire devront être poursuivis.



Le secteur de la volaille de chair ligérien a connu d'importantes mutations au cours des vingt dernières années. Ces mutations ont concerné l'ensemble des maillons de la filière, de la sélection-accoupage à la transformation :

- le nombre d'acteurs s'est resserré. Les entreprises d'accoupage et de transformation se sont restructurées renforçant leur solidité financière dans un contexte européen et mondial de plus en plus concurrentiel,
- la tendance à l'agrandissement et à la spécialisation des exploitations a été encouragée,
- l'adaptation des modes de production à la demande des consommateurs a été renforcée,
- les outils de transformation ont été modernisés.

La place de l'aviculture de chair ligérienne s'est ainsi confortée dans l'ensemble national. Forte de ses atouts (complémentarité cultures/élevage, compétences des éleveurs, antériorité de la production sous signes de qualité, outils de transformation modernisés, présence des centres de décision nationaux dans la région), la filière régionale est bien positionnée pour répondre à l'objectif de reconquête du marché national.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU Tél. 02 41 18 60 60
Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57
Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70
Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09
Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28

Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr (Angers – La R/Y)
Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)
Mail : gilles.lemaignan@pl.chambagri.fr (Nantes)
Mail : eliane.moret@pl.chambagri.fr (Laval)
Mail : pascale.labzae@pl.chambagri.fr (Le Mans)